



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 21
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 28
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 10 novembre 2020

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Michelle LUCAS, Laurent JOLLY, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Émilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Maël DIONG, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX, Sandrine RIGAUX et Benoît COQUAND.

Absents excusés :

Estelle MONTES, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX.

Absents :

Anne-Cécile MERCIER

Début de la séance : 18h00

Fin de la séance : 19h19

Secrétaire : Maël DIONG

AMÉNAGEMENT

DL.20.100 - Cession d'un terrain à bâtir communal rue de la Vallée à Monsieur et Madame GUYOT

Claude FLEURY expose :

Monsieur et Madame GUYOT Gilles et Elisabeth, souhaite acquérir auprès de la commune d'Ingré, un terrain à bâtir situé rue de la Vallée de 648m² et cadastré YR n°476, 479 et 483.

Considérant l'avis du Pôle Evaluation Domaniale de la DGFIP du 28/01/2019 estimant la valeur du bien à 78 000€ HT, et prorogé le 11/09/2020

Considérant la proposition de la commune en date du 4 octobre 2020 au prix de cette estimation,

Considérant le courrier d'acceptation de Monsieur et Madame GUYOT en date du 13 octobre 2020 au prix proposé.

Considérant que cette parcelle est située en zone Ub du Plan Local d'Urbanisme,

Après présentation en commission « Aménagement – travaux – Mobilité – Sécurité et Transition Écologique » du 3 novembre 2020, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- la cession auprès de Monsieur et Madame GUYOT, un terrain à bâtir situé rue de la Vallée de 648m² et cadastré YR n°476, 479 et 483 au prix de 78 000 € HT,
- que les frais relatifs à la transaction, de notaire, y compris éventuellement, les frais de mainlevée hypothécaire soient à la charge des acquéreurs,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse de cession puis l'acte authentique qui sera dressé par l'étude de notaires d'INGRE.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **18 NOV. 2020**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

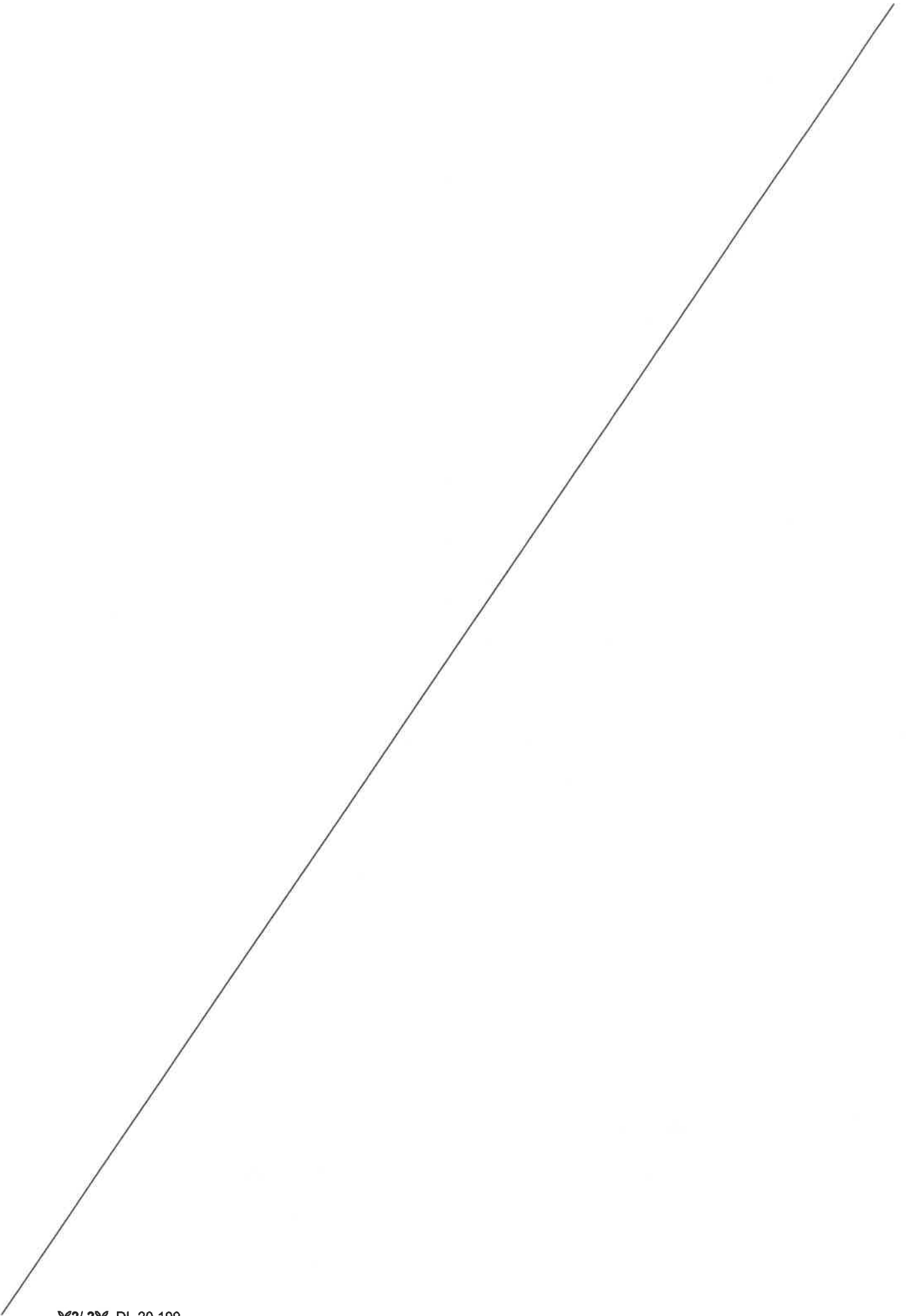
Notification le :

24 NOV. 2020
24 NOV. 2020

24 NOV. 2020



Le Maire
Christian DUMAS



Acte à classer**DL-20-100**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-11-24T10-15-12.00 (MI226654576)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20201117-DL-20-100-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Cession d'un terrain à bâtir communal rue de la vallée
à Monsieur et Madame Guyot

Date de décision : 17/11/2020



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Acte : DL.20.100-ADT-cession d'un terrain à bâtir communal rue de la vallée à M. et Mme GUYOT.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 24/11/20 à 10:15

Date 24/11/20 à 10:15

Date 24/11/20 à 10:20

Par **LE TUMELIN Sylvie**

Par **LE TUMELIN Sylvie**